

Les effets du dérèglement climatique sur la santé des salariés.





Sommaire

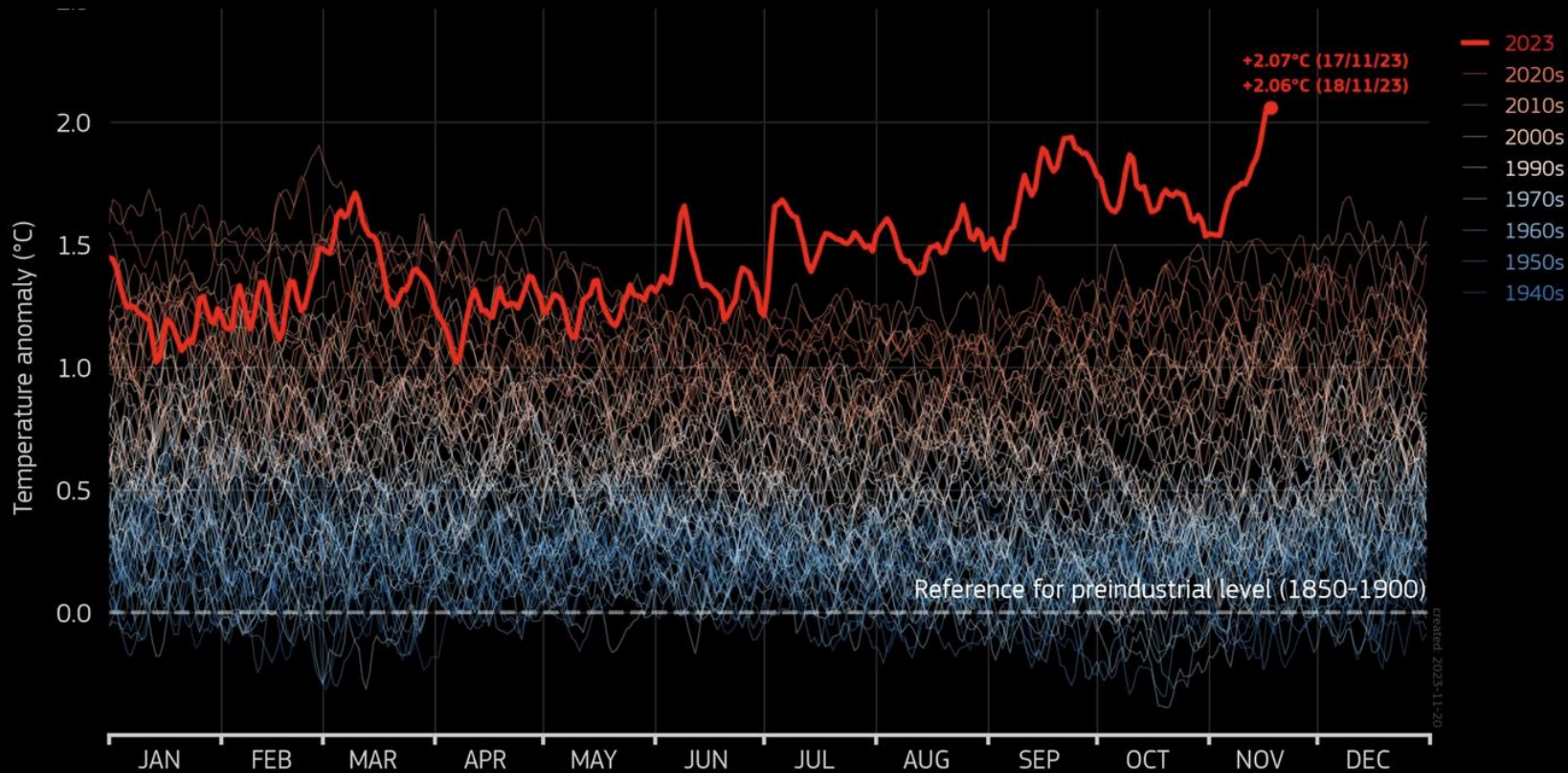
1. Préambule
2. Des ressources pour approfondir
3. Pistes : Évaluation et prévention des risques dans le cadre du dialogue social



pollution, dérèglement climatique

*Les risques pour la santé associés
au dérèglement climatique et à
la dégradation des écosystèmes*

ANOMALIE JOURNALIÈRE DE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR À LA SURFACE DU GLOBE (/ 1850-1900)



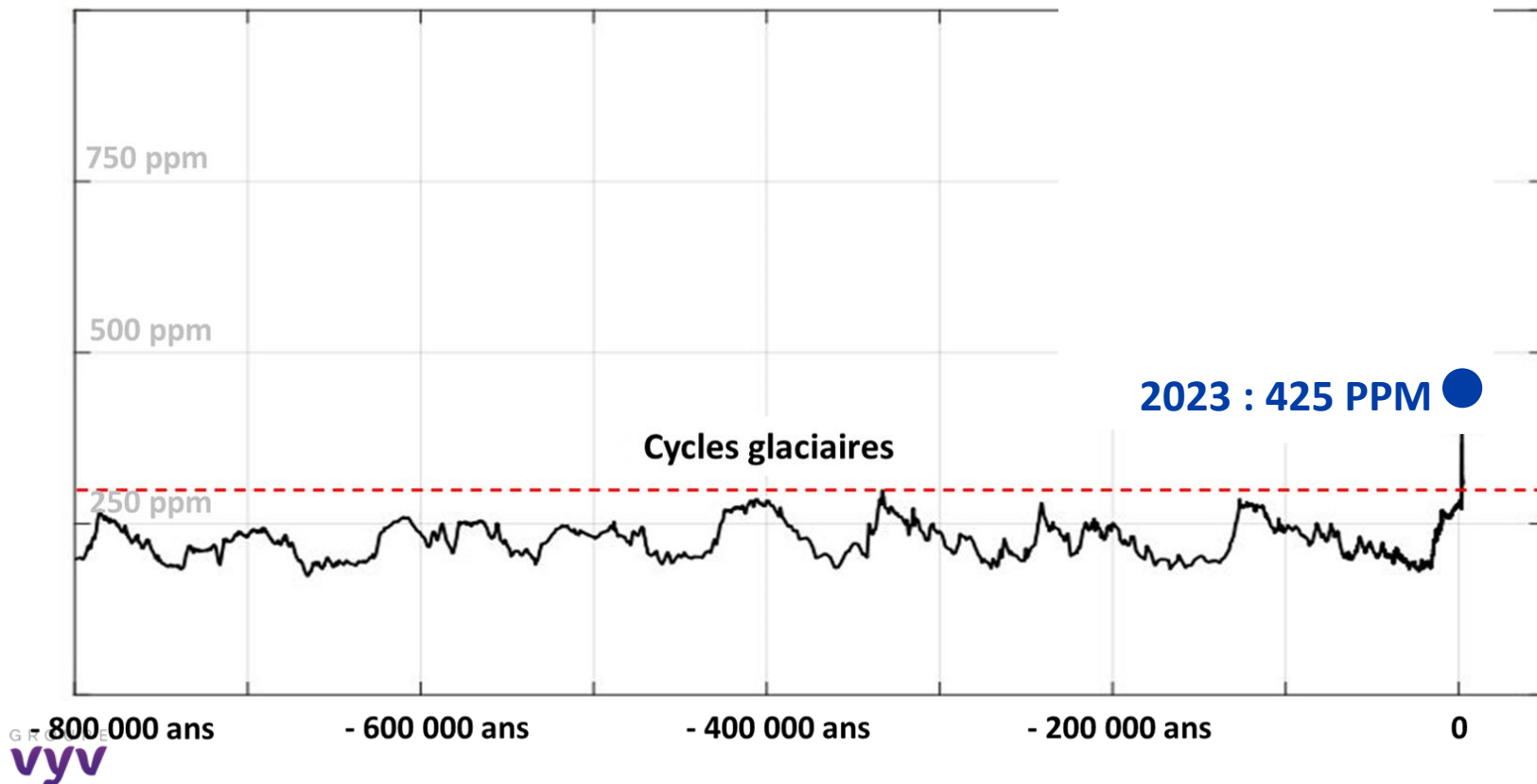
PROGRAMME OF
THE EUROPEAN UNION



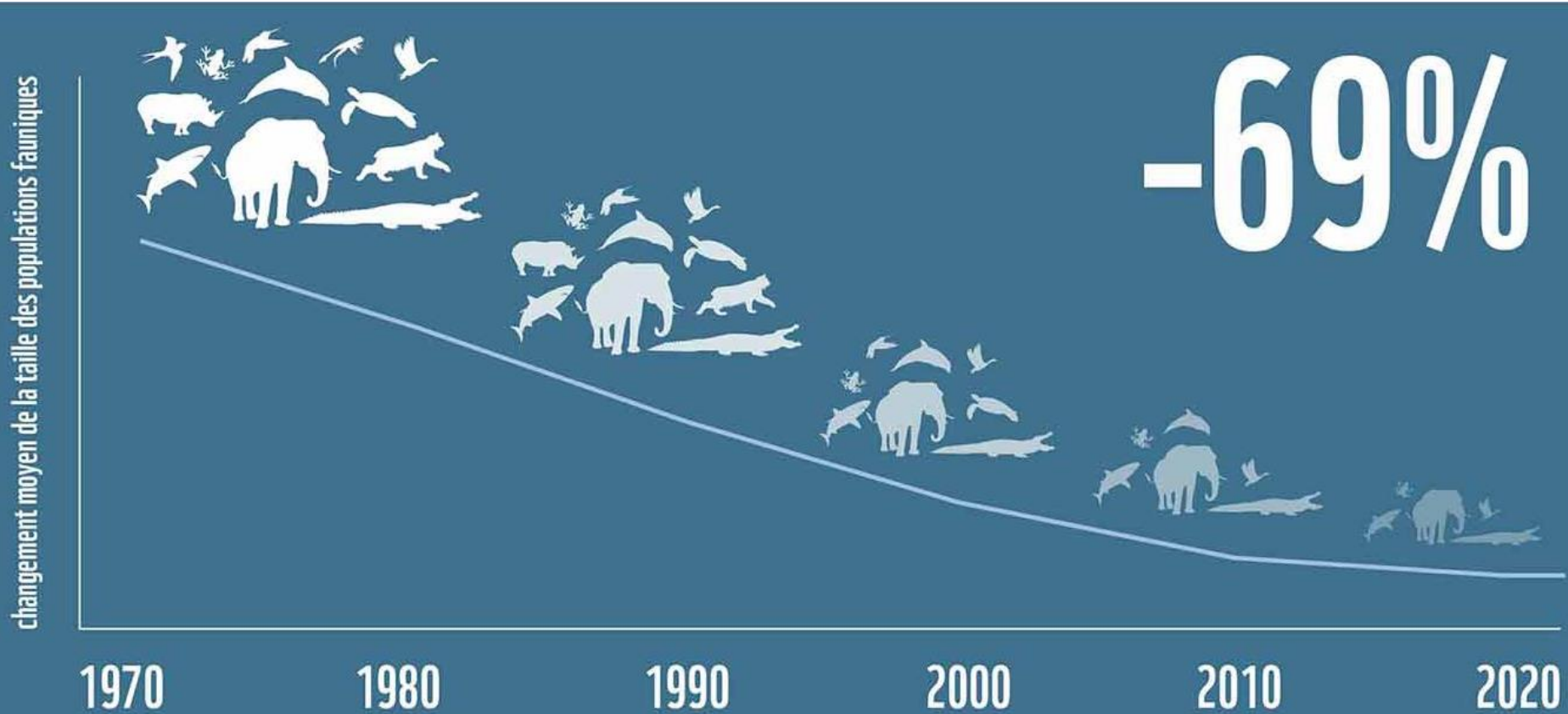
IMPLEMENTED BY



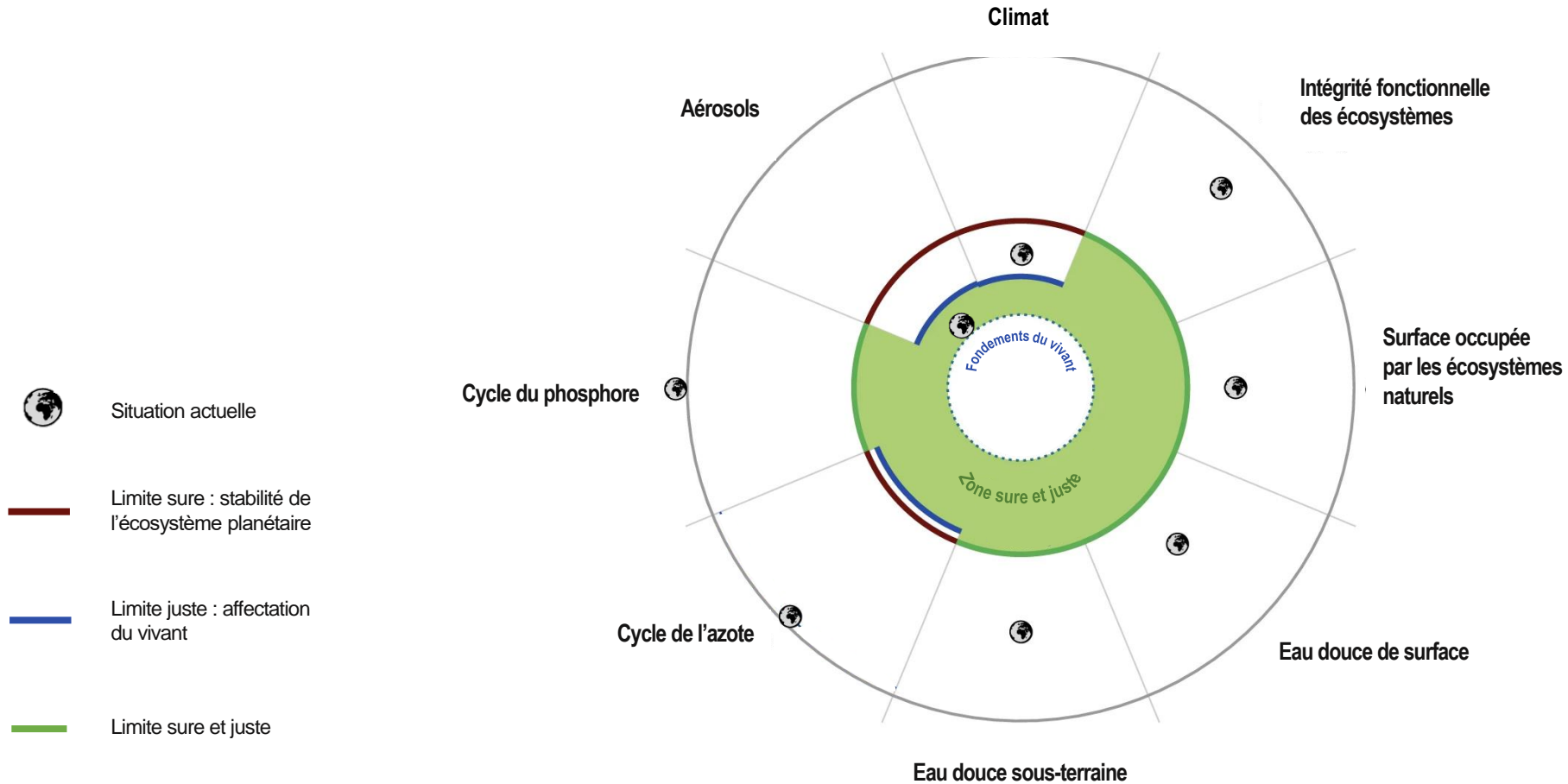
ÉVOLUTION DE LA CONCENTRATION DE CO2 DANS L'ATMOSPHÈRE



ÉVOLUTION DES POPULATIONS DE VERTÉBRÉS (INDICE PLANÈTE VIVANTE 2022)



LES LIMITES DU SYSTÈME PLANÉTAIRE



Les effets du dérèglement climatique sur la santé



Augmentation de la gravité des vagues de chaleur

- De plus en plus fréquentes et de plus en plus longues
- Déshydratations, maladies cardiaques, maladies respiratoires



Effets sur la qualité de l'air

- Pollution
- Allergènes
- Problèmes respiratoires et maladies cardiaques



Effets sur l'eau et la nourriture

- Difficultés de production agricoles, perte de rendements
- Contamination de l'eau et de la nourriture. Risque de maladie



Modification de la biodiversité

- Propagation de maladies infectieuses (paludisme, dengue, maladie de Lyme...)
- Allergènes



Impacts Psychologiques

- Stress
- Anxiété
- Traumatismes
- Dépressions
- Isolement social



pollution, dérèglement climatique

Les risques dans le milieu professionnel

Impacts température élevée / santé

- Risque de déséquilibre thermique du corps humain
- Les efforts importants sont à proscrire au-delà de 35° C
- La réponse physiologique varie d'une personne à l'autre âge, pathologie chronique (comme diabète, hypertyroïdie) ou métabolique (obésité ou dénutrition)
- En revanche, selon l'INRS certains facteurs sont protecteurs comme une bonne condition physique qui améliore les capacités cardio-vasculaires et l'évacuation de la chaleur.



Les effets sanitaires du travail en ambiance anormalement chaude

- Risque léthal du coup de chaleur. Les affections directement liées à la chaleur peuvent être décrites selon une échelle de gravité croissante : dermite de chaleur, œdème des extrémités, crampes de chaleur, syncope, syndrome d'épuisement, coup de chaleur.
- En cas de coup de chaleur le décès intervient dans 30 à 50 % des cas.
- En milieu de travail le coup de chaleur est le plus souvent associé à une activité physique intense.

Impact dérèglement climatique /milieu pro

- Risque d'accident du travail accru par perte de vigilance.
- Une aggravation des risques physico-chimiques et biologique. Une température élevée augmente l'exposition par dégradation des produits chimiques. Elle augmente les risques d'intoxication et d'une réaction allergique en raison de l'évaporation, de l'augmentation de la volatilité des poussières et du phénomène d'hyperventilation.
- Question des équipements de protection individuelle. Les combinaisons les plus protectrices sont souvent les moins respirantes



Impact dérèglement climatique /milieu pro

- L'élévation durable de la température peut perturber les écosystèmes et favoriser la prolifération de maladies vectorielles (dengue, paludisme, maladie de Lyme, chikungunya...).
- Augmentation de la pollution de l'air (concentration de l'ozone).



Impact dérèglement climatique /milieu pro

- Les épisodes climatiques extrêmes (inondations, précipitations intenses, cyclones, submersion...) bouleversent les activités.
- Les professions liées au secours sont particulièrement exposées. La répétition et la durée augmentant se traduisent par des syndromes d'épuisement.



Impact dérèglement climatique /milieu pro :

Les secteurs particulièrement exposés

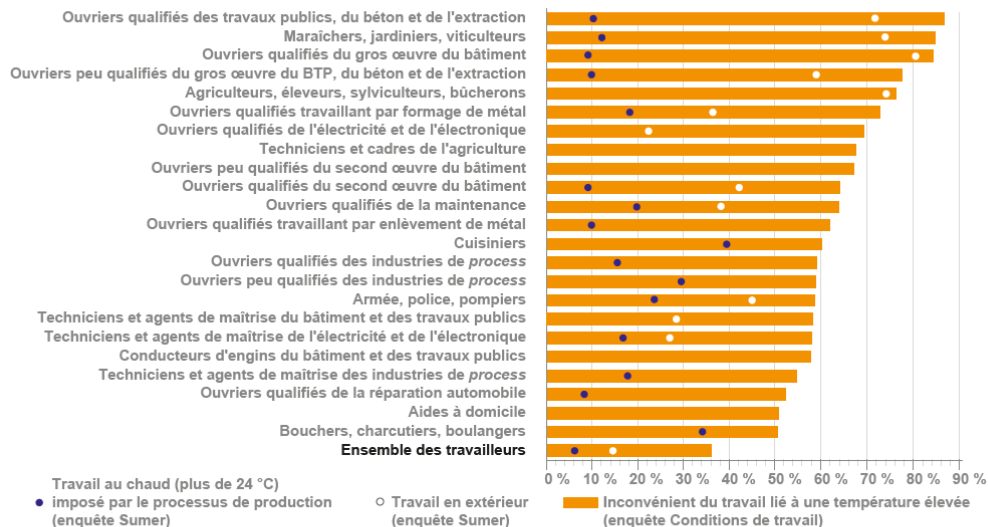
- Construction
- Agriculture
- Transports
- Établissements sanitaires et médico sociaux.
- Et plus généralement toute activité physiquement exigeante en situation de stress thermique (déménagement, prise en charge d'infrastructures extérieures).



Impact dérèglement climatique /milieu pro :

Les métiers les plus exposés

Les vingt-trois métiers les plus exposés à une température élevée



Champ : France (hors Mayotte), personnes en emploi.

Lecture : en 2019, 84 % des maraîchers, jardiniers et viticulteurs déclarent que leur travail (ou lieu de travail) présente un inconvénient lié à une température élevée. Dans l'enquête Sumer de 2017, les salariés de ces métiers sont 73 % à déclarer « travailler en extérieur » et 12 % à déclarer « travailler au chaud, plus de 24 °C imposé par le processus de production ».

Sources : France Stratégie à partir de l'enquête Conditions de travail 2019 (Dares) ; enquête Sumer 2017 (Dares)

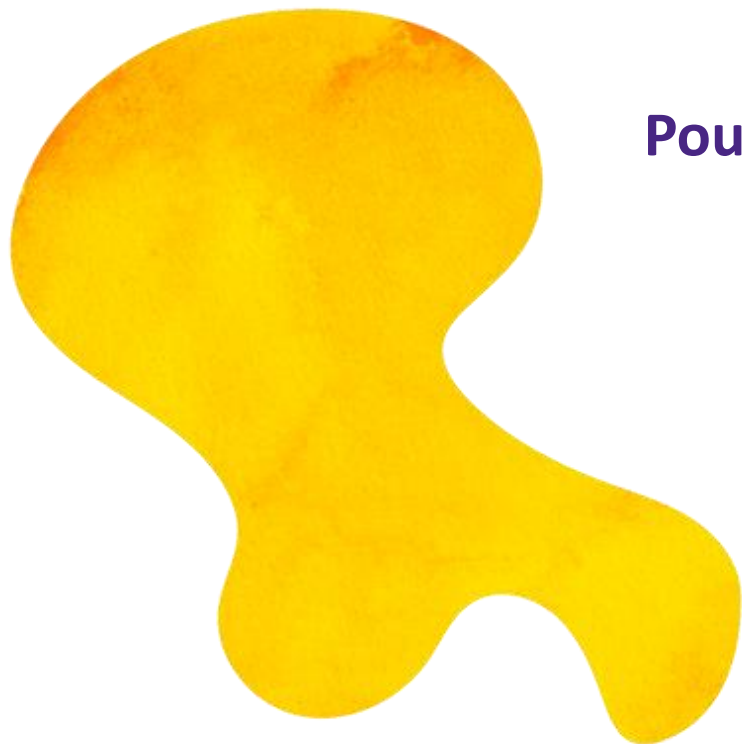


Impact dérèglement climatique /milieu pro

Des effets perceptibles en matière de RPS

- L'inconfort thermique peut créer ou aggraver des situations de tension entre les collègues ou avec le public.
- Le déficit de récupération nocturne lié aux températures élevées peut diminuer la tolérance et l'adaptabilité des travailleurs.
- Les adaptations d'organisation peuvent entraîner une insatisfaction.
- Augmentation de la charge et de l'intensité dans certains secteurs.





**Pour approfondir le sujet
2 ressources :**

- Rapport ANSES 2018**
- Rapport CESE avril 2023**
- L'ANI du 11 avril 2023**

Le rapport de l'Anses de 2018 (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation)

Ce rapport a évalué les impacts du dérèglement climatique sur la santé au travail en recensant :

- Les facteurs de risques liés aux transformations de l'environnement
- La description de leur atteinte à la santé
- Leur traduction sur les conditions de travail



Le rapport de l'Anses 2018

TABLEAU : CONCRÈTEMENT AU TRAVAIL, QUELS SONT LES IMPACTS ?

	RISQUES	DESCRIPTION ET RISQUES	TRADUCTION SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Hausse des températures	Canicules ; Risques liés aux ambiances thermiques chaudes ; Risques liés à la charge physique de travail ; Accentuation des phénomènes d'évaporation des substances chimiques volatiles ; Exposition potentiellement accrue aux UV.	Crampes et malaises, déshydratation, coup de chaleur ; Risques psychosociaux ; Risques d'accident par effets neuropsychologiques entraînant une altération de la vigilance ; Tensions, effets physiologiques.
	Evolution de l'environnement biologique et chimique	Répartition et installation de nouveaux vecteurs (tiques...) ; Migration et introduction de nouvelles plantes, végétaux ou animaux ; Amiante, nano matériaux ; Monoxyde de carbone, perturbateurs endocriniens, pesticides.	Risques liés aux agents biologiques : infections, intoxications, champignons, allergies voire cancers. Risques infectieux à transmission respiratoire, digestive, cutanée ; Risques toxiques (ou toxiques) ; RPS, pénibilité au travail, inaptitudes ; Intoxications, risque maternité, pathologies chroniques, cancers.
	Modification de la fréquence et de l'intensité de certains aléas climatiques	Inondations, augmentation de la quantité de pluie ; Submersions, augmentation du niveau des océans ; Sécheresses estivales, feux de forêts ; Cyclones, foudre ; Répétition de ces épisodes d'aléas climatiques ; Risques d'interruption de la production, perte des outils de production/du fruit de la production, dévastation de l'entreprise.	Accidents, blessures, maladies infectieuses, risques de décès ; Fatigue/épuisement physique et psychique pour tous ces personnels ; Exposition accrue des travailleurs en extérieur aux aléas ; Risques à cause du contrôle du feu qui devient plus difficile ; Pertes d'emploi pour les travailleurs ; Souffrance morale avec répercussions sur l'état de santé général ; RPS (et notamment pour les salariés en banque et assurance face à l'inassurabilité du monde de demain).
ENVIRONNEMENT	Pollution de l'air	Dégradation de la qualité de l'air, augmentation de l'exposition aux pollens, polluants et autres agents perturbateurs.	Inhalation de particules (toxiques ou allergisantes) ; Asthme et autres maladies respiratoires, cancers, RPS ; Pics pollutions et zones à faibles émissions, accès au travail.
	Pollution eau, sols	Diffusion de produits dangereux dans l'eau et/ou les sols.	Pathologies d'origine infectieuse, intoxication, cancers.

Rapport du CESE : un levier...



Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a formulé, dans un avis adopté le 25 avril 2023, dix-sept préconisations à l'intention des partenaires sociaux, des entreprises et du Gouvernement dans le but d'«adapter le travail au réchauffement climatique et atténuer l'impact des activités humaines sur le climat».



Trois axes de préconisation sont proposés

I – PENSER LA SANTÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC LA SANTÉ PUBLIQUE ET LES POLITIQUES DE PRÉVENTION

II - MOBILISER DANS LES ENTREPRISES, LES BRANCHES ET LA FONCTION PUBLIQUE POUR MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

III - ÉLARGIR LES CONDITIONS DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE AU TRAVAIL SUR L'EXPOSITION DE LA SANTÉ AUX RISQUES PROFESSIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX

PENSER LA SANTÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC LA SANTÉ PUBLIQUE ET LES POLITIQUES DE PRÉVENTION

- En renforçant la formation initiale et continue sur la santé au travail et la santé-environnement des professionnels de la santé au travail et des autres acteurs de la prévention primaire.
- En améliorant les connaissances sur les maladies à caractère professionnel par une gouvernance des données relatives à la santé et à l'exposition aux risques professionnels.
- En créant un fonds alimenté par une part des excédents de la branche AT-MP pour investir dans la prévention et soutenir la recherche publique sur la santé et les conditions de travail.
- En décloisonnant les politiques de santé publique, de santé au travail et de santé-environnement au niveau national et dans les territoires par une meilleure articulation des plans nationaux (santé au travail, santé-environnement, adaptation au changement climatique)
- En intégrant la santé au travail dans les compétences des comités territoriaux de santé (CTS) au niveau des bassins de vie et en prévoyant l'élargissement de leur composition aux représentants des employeurs et des travailleuses et des travailleurs, y compris les plus précaires.

- Lancer une campagne nationale à destination des employeurs publics et privés sur la prévention des risques professionnels et environnementaux
- Faire de l'établissement et de l'actualisation des DUERP une des conditions d'attribution et de maintien des aides et exonérations dont bénéficient les employeurs.
- Renforcer les droits à la formation des élus et mandatés dans toutes les instances de dialogue social concernées, dans le privé comme le public
- Prévoir des sessions communes aux représentants des salariés et des employeurs sur les thématiques environnementales et de santé-environnement
- Faire des conséquences environnementales des orientations stratégiques de l'entreprise un thème des consultations récurrentes obligatoires du CSE et prévoir que des discussions s'engagent dans les fonctions publiques pour l'élaboration d'une disposition législative équivalente

- Intégrer la santé-environnement dans la BDESE en prévoyant les thèmes précis qui devront y être traités
- Passer, dans le dialogue social, d'une logique de gestion de crise à une logique de prévention en intégrant l'impact du dérèglement climatique dans les négociations
- Pour limiter l'exposition des travailleuses et travailleurs à des températures extérieures élevées, intégrer par voie réglementaire, après une négociation cadre entre les partenaires sociaux du BTP, le risque canicule en tant qu'intempéries, et, envisager l'extension par la négociation de ce dispositif à d'autres activités concernées y compris dans La fonction publique
- Intégrer les conséquences du dérèglement climatique sur l'organisation et les conditions de travail dans les obligations de négociation périodique de branche et mieux mobiliser les fonds versés au titre des garanties présentant un degré élevé de solidarité auprès des complémentaires santé recommandées par la branche.

- Accueillir au CESE le débat public sur les risques environnementaux et professionnels, avec la contribution des agences publiques compétentes.
- Inscrire l'écoute des salariés parmi les principes généraux de prévention du code du travail.
- Diffuser la culture de la prévention par le renforcement du droit d'alerte en matière de santé-environnement, notamment en donnant pleine compétence à la cnDAspe pour pouvoir traiter de telles alertes.

ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU 11 AVRIL 2023 RELATIF A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET AU DIALOGUE SOCIAL

Cet accord comporte 5 chapitres :

- 1. identifier des leviers de changements dans le cadre d'un dialogue social éclairé sur la transition écologique,**
- 2. permettre aux dialogues social et professionnel de traiter les enjeux environnementaux au niveau de l'entreprise,**
- 3. intégrer les enjeux environnementaux dans les négociations collectives,**
- 4. traiter les enjeux environnementaux dans les espaces de dialogue social territoriaux et sectoriels,**
- 5. traiter les enjeux relatifs aux emplois et compétences dans la mise en œuvre de la transition écologique : quelles opportunités ?**



Evaluation et prévention des risques liés à l'élévation des températures dans le cadre du dialogue social

Le rôle du CSE Loi climat et résilience

Elargissement du rôle du CSE aux conséquences environnementales de l'activité.

Il est consulté sur les conséquences environnementales de certaines décisions (volume et structures des effectifs, modification organisation, conditions de travail...)

Il est informé des conséquences environnementales dans le cadre des consultations récurrentes (orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale...)

Intégration dans la BDESE des données environnementales

Introduction dans la transition environnementale dans les négo GEPP



Evaluation des risques liés à la chaleur

- 3 facteurs :
- LA PRODUCTION DE CHALEUR CORPORELLE
- LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'ENVIRONNEMENT
- LES PROPRIÉTÉS THERMIQUES DU VÊTEMENT DE TRAVAIL.

L'inrs et la carsat préconisent l'utilisation de l'indice d'astreinte thermique prévisible (ATP). Des indices plus simples existent tels qu'Humidex.

Les effets combinés de la chaleur et exposition des substances dangereuses sont peu documentés.

Plus largement il est possible d'évaluer les vulnérabilités aux risques associés au changement climatique des installations (réglementation qui va le demander).



Les solutions à mettre en œuvre dans le cadre du dialogue social

Risque de mal-adaptation par l'utilisation inconsidérée de la climatisation.

Aménagement du temps de travail.

Plan de mobilité.

Mise à jour de la D.U.E.R.P.

Recours au télétravail.

Intégration du sujet dans un accord d'intéressement

Plus généralement organisation du travail. Limitation des charges physiques, augmenter temps de récupération, évitement travail isolé, formation...

Conception et isolation du bâti. Ventilation des locaux, limitation du rayonnement de surface, installation de cabine de protection...



Et dans votre entreprise :

Quel diagnostic ?

Quelles actions ?

Quelles réflexions ?

